## MAIRIE DE TAYRAC Le Bourg

12440 Tayrac

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU: 03/04/2018 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal: 11

En exercice 11

Qui ont pris part aux délibérations : 10

Date de convocation: 29/03/2018

L'An Deux mil Dix-Huit, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de : Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents:, CHABAS Jean-François, COUDERC Chantal,

ISSANCHOU Claude,

MANDIRAC Nathalie, ROBERT Véronique, VABRE Annette.

Absents: BARTHOULOT Marylène procuration à ISSANCHOU Claude

FRAYSSINET Bernard procuration à VABRE Annette

LAGARRIGUE Jean-Claude procuration à MANDIRAC Nathalie

LOUVET Marthe,

MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

\*\*\*\*\*\*\*

## Ordre du Jour

- -Vote des Comptes Administratifs 2017 et des Budgets Primitifs 2018
- Questions diverses

Séance ouverte à 20 H 30

- \*Délibération : Annulation de la délibération sur les compteurs communicants. Le Conseil décide de reporter au prochain conseil cette prise de délibération car il manque d'éléments pour délibérer.
- \*Délibérations Vote des Comptes Administratifs du budget communal et du budget photovoltaïque. Mr Puech Trésorier présente les tableaux des comptes de gestion des deux budgets en fonctionnement et en investissement. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les Comptes administratifs des deux budgets.
- \*Délibérations Vote des Budgets Primitifs du budget communal et du budget photovoltaïque. En section de fonctionnement et en section d'investissement. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les Budgets Primitifs des deux budgets.
- \*Délibération sur le vote des taux d'imposition pour 2018 Le Conseil Municipal décide de maintenir les mêmes taux qu'en 2017 sans augmentation.

\*Délibération Vote des subventions aux associations. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité comme suit ces subventions

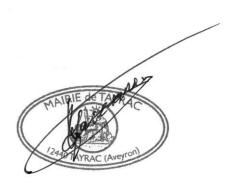
ADMR	300 €
ADAP 12	200 €
AINES RURAUX TAYRAC/PRADINAS	300 €
A.P.E. TAYRAC/PRADINAS	300 €
CHASSE DIANE DES TACOUS	100 €
CHASSE DIANE TAYRACOISE	100 €
FAMILLES RURALES	400 €
FODSA	327 €
PETAN'CLUB TAYRAC/PRADINAS	100 €
POLE ENFANCE JEUNESSE	100 €

Pas de questions diverse

Fin de séance à 23 Heures

Fait à Tayrac, le 04/03/2018

Le Maire GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre



BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
procuration à ISSANCHOU Claude			procuration à VABRE Annette	,
LAGARRIGUE Jean- Claude		MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette
Procuration à MANDIRAC Nathalie				